



Oppic

MAÎTRE D'OUVRAGE
DE RÉFÉRENCE

Opérateur du patrimoine et des projets immobiliers de la culture

www.oppic.fr



UN OPÉRATEUR DE MAÎTRISE D'OUVRAGE DE RÉFÉRENCE

L'Oppic est un établissement public national administratif spécialisé dans la maîtrise d'ouvrage publique, placé sous la tutelle du ministère de la Culture. Ses missions sont réalisées à titre gracieux et de gré à gré pour le compte de l'État et de ses établissements publics. À la demande du ministère de la Culture, l'Oppic peut aussi apporter son expertise de conseil aux collectivités locales.

Le ministère de la Culture mais aussi le ministère des Armées, le Muséum national d'Histoire naturelle, la Direction de l'immobilier de l'État ou le Conseil économique social et environnemental (CESE) font aujourd'hui appel à l'Oppic.

Dans ce cadre, le rôle de l'Oppic consiste à conseiller et à assister le maître d'ouvrage dans la définition de projets liés à la réalisation de nouveaux équipements, à la réhabilitation et la mise en valeur d'un patrimoine existant. Il conduit des études et des analyses préalables aux investissements immobiliers, assure la réalisation d'opérations de construction, de restauration, de réhabilitation ou d'aménagement et mène à bien toute mission d'assistance et de conseil dans le domaine de la gestion et de la mise en valeur du patrimoine immobilier.

L'Oppic développe un savoir-faire d'excellence sur deux domaines : les équipements culturels et les monuments historiques, quels que soient leurs usages.

INTERVENIR À TOUTES LES ÉTAPES

Les missions de l'Oppic concernent l'ensemble des étapes liées à la réalisation d'un ouvrage. L'Oppic intervient ainsi en amont des projets immobiliers, par le biais d'études d'opportunité ou de faisabilité. Il accompagne le maître d'ouvrage dans la conception de son projet avec les études préalables et la sélection des maîtres d'œuvre. Il procède à la sélection des entreprises et assure le risque juridique associé, le suivi du chantier, la réception des ouvrages et l'aide à la prise en main des équipements.

EN CHIFFRES



242

OPÉRATIONS
ACTIVES EN 2017



766 M€

D'EN COURS

&

138 M€

DE MANDATEMENT

UN PEU D'HISTOIRE

Créé en 2010, l'Oppic regroupe l'ancien Service national des travaux (SNT) et l'Établissement public de maîtrise d'ouvrage des travaux culturels (Emoc), dont il a repris les missions.

La création de ce nouvel établissement public répondait à un double objectif :

- **Simplifier et rationaliser la mission de maîtrise d'ouvrage** au sein du ministère de la Culture, en regroupant les deux anciens opérateurs.
- **Élargir les missions** pour porter une politique immobilière globale, du conseil en amont à la prise en compte de la vie des équipements sur le long terme.

Plus qu'une addition de savoir-faire, la création de l'Oppic a permis de mettre en synergie des compétences pour donner naissance à un acteur d'envergure en matière de restauration de monuments historiques et de conduite de grandes opérations de construction ou de réhabilitation.

GRAND PALAIS



Rénover, restaurer et réhabiliter...

Tels sont les maîtres-mots associés aux vastes travaux menés par l'Oppic dans le cadre des schémas directeurs de plusieurs sites patrimoniaux d'exception comme le Grand Palais. Après une première phase concentrée sur la confortation des fondations et la réfection de la verrière de la Grande Nef, entre 2000 et 2005, l'Oppic mène aujourd'hui, pour le compte de la RMN - Grand Palais et au bénéfice de l'ensemble des utilisateurs (Palais de la Découverte, commissariat...) la poursuite de la restauration et du réaménagement du monument pour la réouverture, après deux ans de fermeture, d'un Nouveau Grand Palais en 2023-2024.

L'OPPIC EN ACTION





L'EXPERTISE À L'ŒUVRE

L'Oppic est en mesure de piloter des opérations complexes, notamment en site sensible ou occupé. L'établissement dispose d'un savoir-faire adapté à la réalisation d'équipements complexes. Sa capacité à gérer des interventions en milieu sensible, à exécuter des travaux en site occupé, à mener à bien des opérations d'une grande qualité architecturale et d'un haut degré de technicité et à intégrer les impératifs de conservation patrimoniale, sont autant d'atouts.

Le respect des délais, des coûts et d'un haut niveau de qualité sont les impératifs de la maîtrise d'ouvrage publique. Dans ce domaine, l'approche développée pour chaque opération prend en compte les coûts d'investissement mais aussi les dépenses prévisionnelles d'exploitation, de maintenance pour les durées d'usage des équipements.

DES ÉQUIPES ET DES PROJETS

Les connaissances et l'expérience croisées de ses équipes pluridisciplinaires permettent à l'Oppic de déployer son savoir-faire à chaque étape. Architectes, ingénieurs, chargés de programmation, juristes spécialisés en marchés publics de travaux... tous sont fédérés autour d'une forte culture patrimoniale, et l'organisation est conçue pour favoriser l'échange des compétences dans tous les domaines (technique, juridique, financier...). Chaque équipe projet est dimensionnée en fonction de l'ampleur et de la spécificité de l'opération à mener et est renforcée, en tant que de besoin, par des spécialistes extérieurs (économistes de la construction, acousticiens, spécialistes de l'accessibilité, etc.).

EN CHIFFRES



380

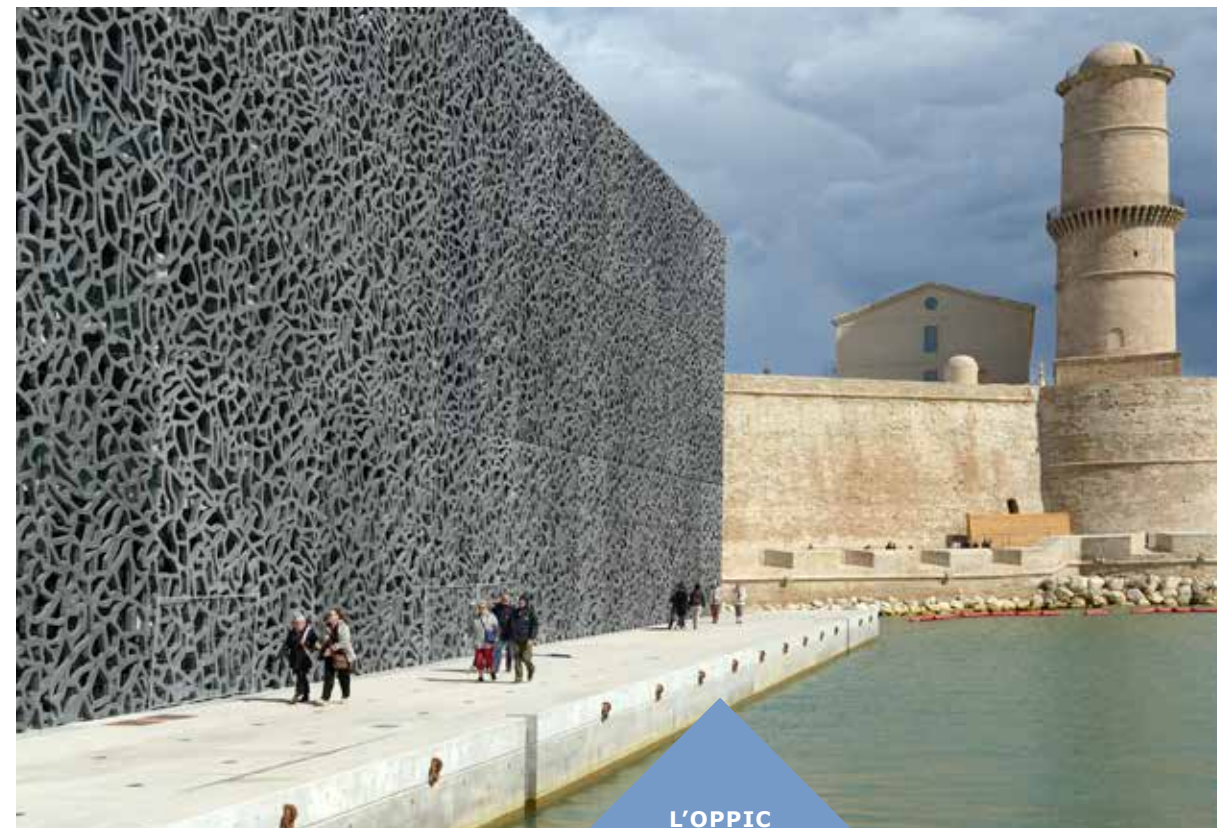
MARCHÉS PUBLICS
PASSÉS EN 2017

1

COMMISSION DES MARCHÉS
PAR SEMAINE

162 M€

D'ENGAGEMENT



L'OPPIC
EN ACTION

MuCEM



UN ACTEUR INNOVANT ET RESPONSABLE

Des instances de pilotage formalisées permettent la bonne association des maîtres d'ouvrages et des utilisateurs à chaque étape importante des projets. La charte de la maîtrise d'ouvrage élaborée par l'établissement précise les rôles de chaque acteur et les éléments clés du succès.

Par ailleurs les schémas directeurs développés par l'Oppic favorisent une approche de long terme de la gestion patrimoniale. Ils contribuent à une plus grande cohérence des interventions sur les sites, lorsque cela est nécessaire.

En s'intéressant au cycle de vie des bâtiments sur 30 ans, l'Oppic éclaire les maîtres d'ouvrages dans les implications pour leur organisation et leur fonctionnement des nouveaux bâtiments livrés.

L'Oppic s'est aussi engagé dans une démarche responsable en intégrant les performances énergétiques, les chantiers à faible nuisance ou les clauses d'insertion professionnelle dans le déroulement de ses opérations.

Ouvert en 2013, le Musée des Civilisations de l'Europe et de la Méditerranée est l'une des dernières constructions neuves de grand équipement culturel dont l'Oppic a assuré la maîtrise d'ouvrage déléguée.

Le bâtiment de 15 000 m² conçu par l'architecte Rudy Ricciotti et Roland Carta regroupe tous les services modernes d'un équipement muséographique du 21^e siècle. Le projet associe l'innovation technologique du béton ultra haute performance, la qualité architecturale et l'intégration urbaine. La passerelle qui relie le MuCEM au Fort Saint-Jean et la fine résille qui enveloppe les façades sud et ouest sont aujourd'hui des incontournables du paysage marseillais.

CHÂTEAU DE VINCENNES



Intervenir sur le patrimoine protégé au titre des monuments historiques, assurer sa restauration ou sa transformation d'usage fait partie des savoir-faire de l'Oppic. La restauration des façades et toitures du pavillon du Roi du Château de Vincennes, qui abrite le service historique de la Défense en sont l'une des récentes illustrations.

L'Oppic mène régulièrement des opérations de clos et couvert sur des monuments protégés comme à Saint-Germain-en-Laye, au Château de Malmaison, à l'Opéra Garnier... Ces opérations peuvent s'accompagner de projets d'aménagement intérieur, comme, dernièrement, dans le quartier Henri IV du Château de Fontainebleau ou au sein du quadrilatère des Archives nationales à Paris pour accueillir des services de l'administration.

L'OPPIC EN ACTION



ADAPTATION ET DIVERSITÉ

Diversité, telle est la caractéristique des interventions réalisées pour le compte de l'État par l'Oppic. Les projets suivis par l'établissement sont répartis dans toute la France et les sites concernés ont des usages bien différents.

Il peut s'agir d'équipements culturels, comme des musées (Musée Rodin, Musée de l'Homme, Musée national de la Marine), des centres de réserves (centre des Archives à Pierrefitte-sur-Seine), des monuments et édifices prestigieux (les Châteaux de Versailles, de Fontainebleau), des lieux de spectacle (le Grand Palais, le théâtre national de Chaillot, l'Opéra-Comique), ou encore des bibliothèques (site Richelieu).

Mais il peut aussi s'agir d'écoles (écoles d'architecture, école nationale de la photographie d'Arles), de grandes institutions (Palais Royal, Palais de l'Élysée), ou de bureaux abrités dans des monuments historiques (Conseil économique social et environnemental, Château de Vincennes) et d'ouvrages d'art (Pont transbordeur du Martrou à Rochefort).



RÉPONDRE À LA DEMANDE

Dans ces différents lieux, l'intervention de l'Oppic prend différentes formes. De l'étude d'un projet immobilier à la construction d'un bâtiment neuf en passant par la réhabilitation, la restauration, l'adaptation d'un bâtiment à son usage et à son évolution sans oublier la mise aux normes d'accessibilité, de sécurité et de sûreté, l'éventail est large.

Le développement des missions de conseil de l'Oppic lui permet aussi d'accompagner ses donneurs d'ordre dans l'outillage de leur politique immobilière par la construction d'outils (GED bâtementaire, BIM) ou l'élaboration de plans pluriannuels d'investissement ou de stratégie d'exploitation.

EN CHIFFRES



57%

DES SITES SUR LESQUELS L'OPPIC INTERVIENT SONT TOTALEMENT OU PARTIELLEMENT PROTÉGÉS AU TITRE DES DISPOSITIONS "MONUMENTS HISTORIQUES"



Oppic



30 rue du Château des Rentiers | 75013 PARIS

01 44 97 78 02 | www.oppic.fr